



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES CONSEILS DU 18^{ÈME} ÉTAGE ET DES CIRCULATIONS DES 17^{ÈME} ET 18^{ÈME} ÉTAGES DE L'IMMEUBLE TOUR DU SIÈGE DE LA BCEAO À DAKAR AU SÉNÉGAL

FÉVRIER 2026

I. OBJET DES INSTRUCTIONS	3
II. NATURE DES PRESTATIONS	3
III. CONDITIONS DE PARTICIPATION	3
IV. FORME DU MARCHE	4
V. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	4
VI. PRÉSENTATION ET CONTENU DES OFFRES	4
6. 1. Dossier administratif	4
6. 2. Dossier de l'offre technique	5
6. 3. Dossier de l'offre financière	6
VII. REMISE DES OFFRES	6
VIII. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES	6
IX. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES – DELAIS DE NOTIFICATION	7
X. VARIANTES	7

PREAMBULE

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

Le Siège de la BCEAO à Dakar comporte un immeuble de type Tour de 19 étages qui abrite une salle réservée aux réunions des instances de l'UMOA, dite "Salle des Conseils". La Salle des Conseils, située au 18^{ème} étage de l'immeuble Tour, se révèle à ce jour trop restreinte pour accueillir convenablement les instances de la Banque, ce qui limite la tenue de ses travaux dans des conditions optimales. Aussi, est-il envisagé de procéder à son réaménagement pour d'une part augmenter sa capacité d'accueil et, d'autre part la doter d'équipements modernes.

Ces travaux d'extension de la salle des conseils auront un impact sur le restaurant et les bureaux de passage situés également au 18^{ème} étage dudit immeuble.

Ce projet sera également mis à profit pour rénover les circulations des 17^{ème} et 18^{ème} étages dont les derniers travaux de rénovation datent de plusieurs décennies.

Le présent appel d'offres a pour objet de conclure un marché d'Études/Réalisation avec un prestataire ou un groupement de prestataires disposant de compétences avérées dans le domaine de la construction et de l'ameublement pour mener à bien ce projet.

Le prestataire ou le groupement de prestataires retenu au terme de l'appel d'offres devra élaborer les études d'ingénierie et réaliser les travaux visés.

I. OBJET DES INSTRUCTIONS

Les présentes instructions fournissent aux soumissionnaires les informations utiles pour répondre à l'appel d'offres que la BCEAO lance pour la rénovation de la salle des conseils du 18^{ème} étage et des circulations des 17^{ème} et 18^{ème} étages de l'immeuble Tour du Siège de la BCEAO à Dakar en République du Sénégal.

Le marché à conclure au terme de cet appel d'offres sera un marché de travaux.

II. NATURE DES PRESTATIONS

Les prestations attendues du titulaire du marché sont subdivisées en douze (12) lots :

- Lot n° 1 – Gros œuvre – Maçonneries – Étanchéité
- Lot n° 2 – Revêtements Dures et Souple
- Lot n° 3 – Revêtement Acoustique
- Lot n° 4 – Menuiseries Aluminium-Métallique et Ferronnerie-Bois-Vitrerie
- Lot n° 5 – Faux Plafond et Plancher Technique
- Lot n° 6 – Peinture
- Lot n° 7 – Rideaux – Stores – Voilages
- Lot n° 8 – Electricité Courant Fort – Réhabilitation Lustre
- Lot n° 9 – Climatisation – Ventilation
- Lot n° 10 – Plomberie Sanitaire
- Lot n° 11 – Electricité Courant Faible (Audio-vidéo-conférence)
- Lot n° 12 : Cuisine et Équipements

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel d'offres s'adresse aux prestataires spécialisés dans la rénovation et l'aménagement de bâtiment pouvant exercer au Sénégal.

Les entreprises ne répondant pas à cette exigence ne pourront être admises à participer à cet appel d'offres que si elles sont en groupement conjoint avec une ou des entreprises pouvant exercer sur le territoire sénégalais.

Au regard de la nature des prestations attendues, les soumissionnaires devront avoir les compétences requises pour l'exécution des travaux relevant des corps d'état mis en concurrence.

Plusieurs prestataires peuvent se constituer en groupement. Le cas échéant, le groupement devra être conjoint avec un mandataire solidaire.

Le prestataire agissant seul ou le Mandataire de Groupement devra justifier de solides références techniques (au moins 1 marché de rénovation et d'aménagement de bâtiment de plus 200 millions de FCFA durant les 3 dernières années) et justifier d'une bonne santé financière.

Le critère de références techniques sus évoqué constitue une clause éliminatoire.

IV. FORME DU MARCHE

Le marché sera à prix global, forfaitaire et non révisable, hors toutes taxes et droits de douane.

Les soumissionnaires sont invités à proposer le délai de réalisation de l'ensemble des prestations du marché qui leur semble le plus raisonnable, étant entendu que le Maître de l'Ouvrage souhaite rentrer en possession des locaux le plus rapidement possible.

V. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres est composé des documents ci-après :

- les présentes Instructions aux Soumissionnaires ;
- l'avis d'appel d'offres ;
- les plans d'architecte ;
- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)
- le descriptif technique des travaux ;
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif par lot (**les quantités y figurant sont données à titre indicatif. Il revient aux soumissionnaires d'établir leur cadre de devis en fonction de leurs études techniques.**)

Le dossier complet du présent appel d'offres peut être retiré à partir de la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres au Secrétariat du Directeur du Patrimoine et de la Sécurité, au Siège de la BCEAO, sis à l'Avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar en République du Sénégal.

VI. PRÉSENTATION ET CONTENU DES OFFRES

Les offres seront rédigées en langue française et devront être transmises, sur support numérique (Clés USB), en trois exemplaires.

Les fichiers constitutifs des offres devront être rangés dans 3 répertoires dénommés comme ci-après :

- le dossier administratif ;
- le dossier de l'offre technique ;
- le dossier de l'offre financière.

6. 1. Dossier administratif

Le dossier administratif, comprend les pièces suivantes :

- la lettre de déclaration d'intention de soumissionner en format PDF;
- les pouvoirs habilitant le soumissionnaire (lorsque celui-ci agit pour le compte d'une tierce personne ou d'une société) en format PDF;
- le protocole de groupement conjoint avec mandataire solidaire entre les prestataires, le cas échéant en format PDF ;
- le dossier de présentation du prestataire qui devra être constitué en format PDF :

- des documents d'identification, en format PDF, indiquant :
 - ❖ la raison sociale du prestataire et l'adresse de son Siège ;
 - ❖ le caractère juridique et éventuellement, le statut du prestataire ;
 - ❖ la nationalité du prestataire ;
 - ❖ le lieu de tenue de la comptabilité.
- des attestations d'usage ci-après, en format PDF :
 - ❖ les attestations datant de moins de trois (3) mois, délivrées par les Autorités judiciaires du pays d'installation, indiquant que le prestataire n'est pas en faillite et qu'aucune procédure collective d'apurement de passif n'est ouverte à son encontre ;
 - ❖ l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale de l'Etat où il est établi ;
 - ❖ l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale de l'Etat où il est établi ;
 - ❖ l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
 - ❖ l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence.
- des références financières et techniques ci-après, en format PDF :
 - ❖ le capital du prestataire (montant, origine et structure) ;
 - ❖ les bilans des deux dernières années visés par un expert comptable agréé ;
 - ❖ les comptes d'exploitation des deux dernières années.

En cas de groupement de prestataires, tous les membres du groupement devront fournir toutes les pièces requises supra.

NB : Il sera procédé à la vérification de la concordance des données financières fournies avec celles disponibles auprès des services des impôts. En cas de contradiction, l'offre du prestataire ou du Groupement concerné sera rejetée.

6. 2. Dossier de l'offre technique

Le dossier relatif à l'offre technique devra comprendre les pièces suivantes :

- un planning général de réalisation du projet partant de la signature du contrat à la livraison des travaux en format PDF ;
- les références techniques notamment la liste des travaux précédemment réalisés par le prestataire ou le cas échéant chaque membre du groupement de prestataire, selon le formulaire joint en annexe n°4 ;
- la liste du personnel affecté au projet selon les formulaires joints en annexe n°3, en format PDF ;
- une note méthodologique, en format PDF, indiquant l'organisation et les moyens envisagés pour respecter le planning de réalisation proposé et précisant les équipements de chantier prévus (disponibles ou à acquérir) ;
- un descriptif illustré des matériaux et des équipements proposés pour tous les lots (description et photos en couleur représentatives des propositions), en format PDF.

6. 3. Dossier de l'offre financière

Le dossier relatif à l'offre financière devra comprendre les pièces suivantes :

- la soumission signée et cachetée, en format PDF, suivant le modèle de soumission de l'annexe n°1, pour le prestataire agissant seul ou de l'annexe n°2, pour les prestataires agissant en groupement ;
- le devis quantitatif et estimatif par prestation et par lot selon le cadre qui sera fourni à titre indicatif et non limitatif dans le dossier d'appel d'offres, en format PDF et tableur type Microsoft Excel ;

Les supports numériques (clés USB) devront être conditionnés en un seul colis ne portant que les seules mentions suivantes :

Au centre :

**DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA SÉCURITÉ
BCEAO SIÈGE - DAKAR
Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108 Dakar - SÉNÉGAL
Tel. : (221) 33 839 05 00 / Fax : (221) 33 823 93 35**

Dans le coin supérieur gauche :

APPEL D'OFFRES POUR LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES CONSEILS DU 18^{ÈME} ÉTAGE ET DES CIRCULATIONS DES 17^{ÈME} ET 18^{ÈME} ÉTAGES DE L'IMMEUBLE TOUR DU SIÈGE DE LA BCEAO À DAKAR AU SÉNÉGAL

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Le non-respect de la procédure ci-dessus entraîne la nullité de l'offre

VII. REMISE DES OFFRES

Les offres devront impérativement être transmises par courrier express adressé à la Direction du Patrimoine et de la Sécurité, à son Siège BCEAO à Dakar, sis à Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108, dans le délai fixé dans l'avis d'appel d'offres.

VIII. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Une Commission de dépouillement procédera à l'ouverture des plis dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de réception des offres.

L'analyse des offres se fera suivant les critères définis par la Commission dans le but de sélectionner l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

La Commission n'est donc pas obligée de retenir l'offre la moins-disante.

La décision de la Commission est sans appel.

La BCEAO ne sera pas tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

IX. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES – DELAIS DE NOTIFICATION

La validité des offres est de six (6) mois.

La notification du marché sera faite au Prestataire dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Avant la signature du marché, le Prestataire pressenti procédera à l'ajustement de son offre, en ce qui concerne les plans, les descriptifs et les devis quantitatifs et estimatifs, sur la base des observations du Maître de l'Ouvrage.

Les soumissionnaires devront examiner avec soin, toutes les pièces du dossier d'appel d'offres et signaler au Maître de l'Ouvrage, les imprécisions, omissions ou contradictions relevées dans ledit dossier et proposer des solutions alternatives le cas échéant.

En conséquence, aucun Prestataire ou Groupement de Prestataires ne pourra, après remise de sa soumission, soit refuser de signer le marché pour quelque motif que ce soit sous peine d'avoir à payer au Maître de l'Ouvrage des dommages et intérêts pour le préjudice causé, soit refuser d'exécuter des prestations ou travaux jugés indispensables par le Maître de l'Ouvrage, à la parfaite finition des ouvrages, soit prétendre que ces prestations ou travaux donnent lieu à une augmentation de son prix forfaitaire ou à un allongement du délai contractuel.

Aucun prestataire ou groupement de prestataires, après avoir soumissionné, ne pourra réclamer de supplément en s'appuyant sur le fait que les prescriptions du dossier d'appel d'offres sont inexactes, incomplètes ou présentent des contradictions ou des omissions évidentes.

X. VARIANTES

En plus de l'offre de base obligatoire et conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), les soumissionnaires peuvent proposer des variantes techniques avec toutes les justifications nécessaires.

ANNEXES

- Annexe n°1 : Modèle de lettre de soumission pour les prestataires agissant seul
- Annexe n°2 : Modèle de lettre de soumission pour les prestataires agissant en groupement
- Annexe n°3 : Formulaire de présentation de la liste du personnel
- Annexe n°4 : Formulaire de présentation des références techniques

ANNEXE 1

LETTRE DE SOUMISSION (Prestataire agissant seul)

Je soussigné (Nom, prénoms, qualité, adresse physique et adresse email)..... agissant au nom et pour le compte de(raison sociale, siège social, numéro de registre de commerce et ville d'immatriculation)

Et faisant élection de domicile (1).....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'Appel d'Offres pour les travaux de rénovation de la salle des conseils du 18^{ème} étage et des circulations du 17^{ème} et 18^{ème} étages de l'immeuble Tour au Siège de la BCEAO, après m'être rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'ampleur des prestations attendues.

1°- Me soumets et m'engage à exécuter lesdites prestations conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et ce, moyennant le prix global de (2).....

Cette offre s'entend Hors Taxes, Hors Droits de Douane et se décompose comme indiqué dans le cadre quantitatif estimatif ci-joint.

2° – Me soumets et m'engage à accomplir les prestations de conception/réalisation dans un délai de mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations du marché.

3° – Déclare expressément accepter toutes les clauses des pièces du dossier d'Appel d'offres.

4° – M'engage à maintenir le montant de mon offre pendant une période de 6 mois à dater du jour de la remise des offres.

A.....le.....

(Signature)

(1) - Adresse complète

(2) - Montant de l'offre en lettres et en chiffres

ANNEXE 2

LETTRE DE SOUMISSION (groupement de prestataires)

Je soussigné (Nom, prénoms, qualité, adresse).....

agissant au nom et pour le compte du groupement de prestataires composée de :

(raison sociale, siège social, numéro de registre de commerce et ville d'immatriculation de chaque membre du groupement)

Et faisant élection de domicile (1).....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour les travaux de rénovation de la salle des conseils du 18ème étage et circulations du 17ème et 18ème étages de l'immeuble Tour au Siège de la BCEAO, après m'être rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'ampleur des prestations attendues.

1°- Me soumets et m'engage à exécuter lesdites prestations conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et ce, moyennant le prix global de (2).....

.....

Cette offre s'entend Hors Taxes, Hors Droits de Douane et se décompose comme indiqué dans le cadre quantitatif estimatif ci-joint.

2° – Me soumets et m'engage à accomplir les prestations de conception/réalisation dans un délai de mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

3° – Déclare expressément accepter toutes les clauses des pièces du dossier d'Appel d'offres.

4° – M'engage à maintenir le montant de mon offre pendant une période de 6 mois à dater du jour de la remise des offres.

A.....le.....

(Signature)

(1) - Adresse complète

(2) - Montant de l'offre en lettres et en chiffres

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA LISTE DU PERSONNEL

Fonction à occuper sur le présent projet	Société	NOM et Prénoms	Diplômes obtenus (intitulé et année d'obtention)	Marchés exécutés (Année de démarrage – année de fin)	Poste occupé sur les marchés exécutés	Corps d'état exécutés	Montant global des corps d'états exécutés
12. Conducteurs des travaux*							
13. Chefs de chantier*							

N.B. : - Joindre au dossier les curriculum vitae des membres constitutifs de l'équipe projet

- * préciser les corps d'état concernés

- Joindre au dossier l'organigramme fonctionnel de l'équipe projet

ANNEXE 4

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES TECHNIQUES (LISTE DES TRAVAUX PRÉCÉDEMMENT RÉALISÉS PAR LE PRESTATAIRE)

Désignation	Année de démarrage	Corps d'état réalisés	Montant global du marché	Maître de l'Ouvrage et nom ainsi que numéro de la personne à contacter

- N.B.** : - Joindre au dossier des images représentatives des travaux réalisés permettant de juger l'ampleur et la complexité du projet.
- En cas de groupement, ce document sera fourni par chacun des membres



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX

**APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES CONSEILS DU
18^{ÈME} ÉTAGE ET DES CIRCULATIONS DES 17^{ÈME} ET 18^{ÈME} ÉTAGES DE L'IMMEUBLE TOUR DU
SIÈGE DE LA BCEAO À DAKAR AU SÉNÉGAL**

FÉVRIER 2026

GÉNÉRALITÉS

La présente notice explicative a pour objet de décrire succinctement les prestations attendues pour la réalisation des travaux de rénovation de la salle des conseils du 18^{ème} étage et des circulations des 17^{ème} et 18^{ème} étages de l'immeuble Tour du Siège de la BCEAO à Dakar.

Les caractéristiques techniques détaillées, les performances attendues, ainsi que les prestations exhaustives par lot sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), qui fait partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres.

Les prestations attendues se composent pour les lots mis en concurrence comme ci-après.

I. LOT 1 – GROS ŒUVRE – MAÇONNERIES – ÉTANCHÉITÉ

Les prestations comprennent notamment, sans que cette liste soit limitative :

- les travaux préparatoires, incluant les installations de chantier propres au lot, la protection des ouvrages existants et des zones non concernées par les travaux ;
- les travaux de démolition et de dépose sélective des ouvrages existants (cloisons, doublages, chapes, ouvrages maçonnés légers, etc.), y compris l'évacuation des déblais vers des décharges agréées ;
- la réalisation des ouvrages de maçonnerie et de gros œuvre léger, comprenant la création, la modification ou le rebouchage de cloisons et de parois, les percements et réservations nécessaires aux autres corps d'état ;
- les travaux de râgrageage, de remise à niveau et de réparation des supports, y compris les chapes et supports de revêtements ;
- la réalisation ou la reprise des ouvrages d'étanchéité, notamment au droit des zones humides, des locaux techniques et des interfaces avec les ouvrages existants ;
- la fourniture et la mise en œuvre de tous dispositifs assurant la continuité de l'étanchéité et de la protection des ouvrages, y compris les relevés, joints, traitements des points singuliers et ouvrages de finition ;
- la coordination avec les autres lots pour la bonne exécution des ouvrages et la prise en compte des réservations et interfaces techniques

Les travaux du présent lot y compris les autres devront être exécutés conformément aux plans d'exécution, aux règles de l'art, aux normes et DTU en vigueur, ainsi qu'aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

II. LOT 2 – REVÊTEMENTS DURES ET SOUPLES

Les prestations attendues dans le cadre de ce lot comprennent notamment, sans que cette liste soit limitative :

- la fourniture de tous les échantillons demandés par le Maître de l'Ouvrage pour fixer son choix ;
- la préparation des supports, incluant le nettoyage, le râgrageage, le ponçage, le traitement des fissures et la mise à niveau des sols existants ;
- la fourniture et la pose des revêtements de sols durs, tels que définis dans le CCTP, y compris les plinthes, joints et finitions ;
- la fourniture et la pose des revêtements de sols souples, notamment moquettes, revêtements textiles ou assimilés, y compris les sous-couches, colles, raccords et finitions périphériques ;
- la fourniture et la pose des accessoires métalliques incorporés ou non dans les revêtements du présent lot, dans les limites fixées au présent document (profils d'angle dans les sanitaires, couvre joints de dilatation, profils d'arrêt, profils d'encadrement, etc.) ;
- la protection des ouvrages réalisés jusqu'à la réception des travaux.

Les travaux réalisés devront assurer la planéité, la durabilité, la sécurité et le confort d'usage des sols, ainsi que leur parfaite intégration aux aménagements architecturaux et techniques.

III. LOT 3 – REVÊTEMENT ACOUSTIQUE

Les prestations comprennent notamment :

- la préparation des supports, incluant le nettoyage, le traitement des irrégularités et la mise en conformité des surfaces recevant les revêtements acoustiques ;
- la fourniture et la pose de revêtements acoustiques muraux et/ou de plafond selon les prescriptions du CCTP ;
- l'intégration des revêtements acoustiques aux ouvrages architecturaux et techniques, notamment les faux plafonds, les luminaires, les équipements de ventilation et les dispositifs audiovisuels ;
- la réalisation des ouvrages de fixation, d'ossature et de finitions, garantissant la stabilité, la durabilité et l'esthétique des installations ;
- la mise en œuvre de tous dispositifs complémentaires nécessaires à l'atteinte des performances acoustiques requises ;
- la protection des ouvrages exécutés jusqu'à la réception des travaux.

Les travaux du présent lot devront permettre d'atteindre les performances acoustiques exigées, notamment en matière d'absorption, de réduction de la réverbération et de confort sonore.

IV. LOT 4 – MENUISERIES ALUMINIUM-MÉTALLIQUES ET FERRONNERIE-BOIS-VITRERIE

Les prestations relatives à ce lot comprennent notamment :

- les plans de réservation et incorporation dans les ouvrages adjacents ;
- l'obtention des accords du Bureau de Contrôle et des services de sécurité, compris les procédures ATEX si nécessaire ;
- la fourniture et la pose des menuiseries aluminium et métalliques selon les prescriptions du CCTP ;
- la réalisation et la pose des ouvrages de ferronnerie selon les prescriptions du CCTP ;
- la fourniture et la pose des menuiseries intérieures en bois selon les prescriptions du CCTP ;
- la réalisation des travaux de vitrerie selon les prescriptions du CCTP ;
- la mise en œuvre de tous dispositifs de fixation, de réglage et d'étanchéité, assurant la stabilité, la sécurité, l'isolation et la durabilité des ouvrages ;
- les finitions, ajustements et protections nécessaires jusqu'à la réception des travaux ;
- la coordination avec les autres lots, notamment les lots gros œuvre, revêtements, faux plafonds, électricité et courants faibles.

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux exigences fonctionnelles, esthétiques, acoustiques et de sécurité définies pour les locaux et espaces concernés.

V. LOT 5 – FAUX PLAFOND ET PLANCHER TECHNIQUE

Le présent lot comprend toutes les fournitures, la confection et la mise en place des faux-plafonds de nature et de conception différentes. Les prestations comprennent notamment :

- les travaux préparatoires, incluant la protection des ouvrages existants et la préparation des supports ;
- la fourniture et la pose des faux plafonds selon les prescriptions du CCTP ;
- la mise en œuvre des traitements acoustiques, thermiques et esthétiques associés aux faux plafonds, conformément aux prescriptions du CCTP ;

-
- l'intégration des équipements techniques tels que spécifiés dans le CCTP ;
 - la réalisation de planchers techniques selon les prescriptions du CCTP ;
 - la réalisation des réservations, passages de réseaux et trappes d'accès, en coordination avec les autres corps d'état ;
 - les réglages, ajustements, finitions et la protection des ouvrages réalisés jusqu'à la réception des travaux.

Les ouvrages du présent lot devront garantir la fonctionnalité, la sécurité, la durabilité et la facilité de maintenance, tout en assurant une parfaite intégration aux installations techniques et aux aménagements architecturaux.

VI. LOT 6 – PEINTURE

Les prestations comprennent notamment, sans que cette liste soit limitative :

- la reconnaissance des subjectiles telle qu'elle est définie dans le CCTP ;
- la fourniture des produits propres à l'exécution des travaux ;
- la fourniture de l'outillage, du matériel d'exécution ainsi que les échelles et échafaudages ;
- la mise en peinture des surfaces de référence et des éprouvettes mobiles façonnées par les autres corps d'état en conformité avec les prescriptions du CCTP ;
- l'application des produits suivant les prescriptions du CCTP concernant l'état de finition et l'aspect mat, satiné ou brillant ;
- la mise à disposition du personnel et des appareillages pour l'exécution des essais prévus au CCTP avant réception
- la mise en place des dispositifs de protection contre les salissures occasionnées par l'intervention du présent lot et le nettoyage des salissures éventuelles
- la réalisation des raccords de peinture dans les limites fixées au CCTP.

Les travaux du présent lot devront assurer un niveau de finition élevé, conforme à la destination des locaux et aux exigences de qualité et d'image institutionnelle de la BCEAO.

VII. LOT 7 – RIDEAUX – STORES – VOILAGES

- Salle des Conseils

Les rideaux à installer dans cette salle devront être occultants crépus obscures en tissu ignifuge CL1, lavable à 30° de 260 gr/mq. Ils seront confectionnés avec rebord supérieur de 9 cm en nylon avec crochets en nylon.

- Bureaux – Régie – Restaurant – Salon privé

Dans ces locaux, il sera privilégié des stores roulants avec commande motorisée composés de fermetures latérales en aluminium et accrochés au plafond, tube aluminium diam 56 mm, fond en aluminium 42 x 19 mm. Ils seront en tissu SCREEN filtrant la lumière avec résistance au feu CL1, aux déchirures 40/20 DAN et incrustés du logo BCEAO.

VIII. LOT 8 – ELECTRICITÉ COURANT FORT – RÉHABILITATION LUSTRE

Le présent lot a pour objet l'exécution de l'ensemble des travaux d'électricité en courants forts, incluant la réhabilitation, la remise en état du lustre de la Salle des Conseils du 18^e étage. Les prestations non limitatives comprennent :

- l'installation électrique intérieure des locaux (éclairage normal et balisage, prises de courant normales et ondulées) y compris les tableaux divisionnaires de protection correspondants et tous les articles décrits dans le CCTP ;
- l'exécution de l'installation de mise à la terre (reprise et continuité) et des circuits de mise à la terre de masses d'utilisation (liaisons équipotentielles) ;

-
- la fourniture, l'installation et le raccordement des armoires électriques divisionnaires (TD Normal et TD Ondulé), ainsi que les raccordements en provenance du TGBT général ;
 - les fournitures non listées mais nécessaires au parfait fonctionnement des installations ;
 - la dépose, le nettoyage, la remise en état et la repose du lustre au niveau de la salle de réunion.

Les installations du présent lot devront garantir la sécurité des personnes et des biens, la conformité réglementaire, la performance énergétique et la qualité d'éclairage requises pour un espace institutionnel de haut niveau.

IX. LOT 9 – CLIMATISATION – VENTILATION

Le présent lot a pour objet l'exécution de l'ensemble des travaux de climatisation, de ventilation et de traitement de l'air, nécessaires à l'amélioration du confort thermique et de la qualité de l'air intérieur. Les prestations comprennent notamment :

1. Climatisation (VRV)

- la réalisation des relevés sur site préalables à la rédaction des notes de calcul techniques ;
- la dépose et l'évacuation des équipements existants non récupérables ;
- la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service des nouveaux équipements tels que spécifiés dans le CCTP ;
- la réalisation de tous les travaux annexes nécessaires : réseaux frigorifiques, électriques, aérauliques, condensats, supports, calorifugeage ;
- la fourniture et la pose des grilles de soufflage et d'extraction dans les zones concernées ;
- la réalisation des essais, réglages, équilibrage des débits d'air et mise en service complète du système ;
- la fourniture des fiches de mesures des paramètres de fonctionnement électriques et frigorifiques de chaque équipement ;
- la fourniture de l'ensemble de la documentation des nouvelles installations ;
- la formation du personnel utilisateur et remise du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE).

2. Ventilation (CTA et VMC)

- la réalisation des relevés sur site préalables à la rédaction des notes de calcul techniques ;
- la dépose et l'évacuation des équipements existants non récupérables ;
- l'installation d'un détecteur autonome déclencheur (DAD) au niveau des gaines
- la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service des nouveaux équipements tels que spécifiés dans le CCTP ;
- la réalisation de tous les travaux annexes nécessaires : réseaux, électriques, aérauliques, condensats, supports, calorifugeage ;
- la réalisation des essais, réglages, équilibrage des débits d'air et mise en service complète des équipements ;
- la fourniture des fiches de mesures des paramètres de fonctionnement de chacun des équipements installés ;
- la fourniture de l'ensemble de la documentation des nouvelles installations ;
- la formation du personnel utilisateur et la remise du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE).

Les installations du présent lot devront assurer la performance thermique, le confort acoustique, la qualité de l'air intérieur, conformément aux normes requises et aux règles de l'art.

X. LOT 10 – PLOMBERIE SANITAIRE

Le présent lot a pour objet l'exécution de l'ensemble des travaux de plomberie sanitaire et de protection incendie, nécessaires à la rénovation de la salle des conseils et des circulations.

Les prestations attendues comprennent notamment :

- la dépose, la modification ou la rénovation complète, le cas échéant, des installations de plomberie sanitaire existantes ;
- la fourniture et la pose de nouveaux équipements et accessoires conformément aux prescriptions du CCTP ;
- la réalisation des réseaux d'alimentation en eau froide et en eau chaude, des réseaux d'évacuation des eaux usées et des eaux vannes ;
- la réalisation des essais de mise en service (étanchéité, pression, fonctionnement) des nouvelles installations ;

Les installations du présent lot devront garantir la fiabilité des conduites, l'hygiène, la facilité de maintenance, conformément aux exigences du CCTP et des normes réglementaires.

XI. LOT 10 – ELECTRICITÉ COURANT FAIBLE (AUDIO-VIDÉO-CONFÉRENCE)

Le présent lot a pour objet l'exécution de l'ensemble des travaux de fourniture, d'installation, de raccordement et de mise en service des systèmes de courants faibles dédiés aux équipements audio, vidéo et de conférence, destinés à la Salle des Conseils.

Les prestations attendus comprennent notamment :

- les études techniques d'exécution relatives aux installations de courants faibles audio-vidéo-conférence, incluant les schémas de principe, plans d'implantation et plans de câblage ;
- la fourniture et l'installation des infrastructures de courants faibles tel que spécifié dans le CCTP et comprenant entre autres les chemins de câbles, gaines, boîtiers, coffrets, baies techniques et accessoires ;
- la fourniture, l'installation et le raccordement des équipements audio et vidéo comme indiqué dans le CCTP ;
- la fourniture, l'installation et le raccordement de systèmes de conférence, de visioconférence et d'interprétation simultanée tel que spécifié dans le CCTP ;
- la réalisation des câblages spécifiques audio, vidéo et données, y compris les tests de continuité, de performance et de compatibilité ;
- la réalisation des paramétrages, réglages, essais fonctionnels et mise en service des installations.

Les installations du présent lot devront garantir la qualité sonore et visuelle, la fiabilité des communications, la compatibilité des équipements et la facilité d'exploitation, conformément aux attentes du Maître de l'Ouvrage.

L'ensemble des prestations sera exécuté conformément aux normes et standards en vigueur, aux règles de l'art, aux plans d'exécution approuvés et aux prescriptions techniques du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), joint au Dossier d'Appel d'Offres.

XII. LOT 11 – CUISINE ET ÉQUIPEMENTS

Le présent lot a pour objet l'exécution de l'ensemble des travaux relatifs à l'aménagement d'une cuisine équipée, y compris la fourniture et l'installation d'équipements pour l'office.

Les prestations attendues portent notamment sur :

- la réalisation des études techniques d'exécution relatives aux aménagements de la cuisine et de l'office, incluant les plans d'implantation, de détails et de coordination avec les autres corps d'état tel que décrit dans le CCTP.
- la mise en œuvre des revêtements, habillages et finitions spécifiques liés aux ouvrages de cuisine et d'office ;
- la fourniture et l'installation des équipements de cuisine et d'office, y compris les équipements fixes et intégrés, appareils, accessoires et dispositifs nécessaires à l'exploitation des locaux comme spécifié dans le CCTP ;
- l'intégration et le raccordement des équipements aux réseaux techniques existants (électricité, plomberie, ventilation, etc.), en coordination avec les lots concernés ;
- les réglages, essais de fonctionnement et mise en service des équipements ;
- la fourniture des notices techniques, notices d'entretien et garanties des équipements.

Les ouvrages du présent lot devront garantir la fonctionnalité, la sécurité, l'hygiène, la durabilité et la qualité des finitions, conformément aux règles de l'art, aux normes et réglementations en vigueur, aux plans approuvés et aux prescriptions du CCTP.